



COURT-CIRCUIT

PÔLE MUSIQUES ACTUELLES

Fédération de lieux de musiques actuelles,
organisations de concerts et festivals



MÉ MORANDUM 2024

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1992, Court-Circuit est la fédération des lieux de musiques actuelles, organisations de concerts et festivals. Elle œuvre au développement et à la professionnalisation de ses membres, à la défense des intérêts de ceux-ci au niveau national et international, à la mise en réseau et à la structuration du secteur musical au niveau national et international et soutient l'émergence artistique en Wallonie et à Bruxelles.

Court-Circuit représente ses membres :

- A la Chambre de Concertation des Musiques
- A la CESSOC - la Confédération des Employeurs des Secteurs Socio-culturels et sportif
- Au CCMA - le Comité de Concertation des Métiers des Musiques Actuelles
- Auprès de Live DMA - le réseau européen de lieux de concerts, clubs et festivals

Les lieux de musiques actuelles, les organisations de concerts et les festivals de petites et moyennes capacités représentés par Court-Circuit sont des opérateurs complémentaires ou associés aux centres culturels, théâtres et centres de jeunes. Ils allient diffusion d'artistes professionnels et valorisation des pratiques en amateur. Entre économie sociale et économie marchande, la plupart de ces structures sont des associations sans but lucratif à finalités socio-culturelles et non-commerciales. Elles dépendent des financements publics, en complément des revenus de la billetterie et des produits horeca, pour garantir une accessibilité démocratique du public à leurs activités ainsi qu'une juste rémunération des artistes. Leur objet social repose sur la promotion de la diversité artistique et se positionne comme créateur de plus-value sociale.



LES PRIORITÉS DE NOTRE SECTEUR

AU NIVEAU DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

1. AUGMENTER LES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA DIFFUSION ARTISTIQUE

- Accroître le financement structurel des lieux de diffusion et festivals afin de :
 - Maintenir le professionnalisme et un accueil de qualité pour les artistes et le public ► prise en compte automatique des indexations
 - Rendre la culture accessible à tous les publics ► opérations visant à permettre un accès gratuits ou à prix réduits pour les publics défavorisés
 - Garantir une rémunération correcte pour les artistes professionnels et un défraiement pour les artistes amateurs ► aides à la diffusion structurelles et aussi ponctuelles
- Inscrire les lieux labellisés “Club Plasma” dans l’arrêté d’exécution sectoriel du décret diffusion afin de leur garantir une aide majorée pour garantir une juste rémunération des artistes.
- Pérenniser et développement des dispositifs ponctuels existants :
 - Soutenir les opérateurs qui n’ont pas pu bénéficier d’une aide structurelle
 - Renouveler « Les Extras - Tournées Sectorielles des Musiques Actuelles », voire la création d’un fonds équivalent, en prenant en compte les augmentations conjoncturelles et le nombre croissant d’opérateurs, afin d’encourager la prise de risque, la découverte et l’expérimentation de nouveaux types de programmation
 - Permettre aux opérateurs professionnels de soutenir les artistes amateurs qui se produisent dans leurs lieux (prendre en compte cette spécificité liée au secteur musical dans le décret diffusion)

2. DÉVELOPPER DES EMPLOIS DE QUALITÉ, STABLES ET PÉRENNES

- Développer les aides à l’emploi : Un financement suffisant et pérenne des projets soutenus par les pouvoirs publics garantit à la fois la qualité constante des services et un ancrage professionnel fort :
 - Construire des dispositifs d’aides à l’emploi stables plutôt que des appels à projets ou à des subventions facultatives. Eviter des soutiens limités dans le temps pour certaines catégories de personnes uniquement.
 - Ancrer l’emploi dans tous les soutiens apportés aux associations via des subventions dédiées tenant compte :
 - Des fonctions nécessaires, y compris les fonctions de cadres, d’experts et de support administratif et financier ;
 - De l’évolution des barèmes avec l’ancienneté qui permet de fidéliser les personnes et de capitaliser l’expérience ,
 - Des conditions de travail particulières (travail en soirée, le week-end...)
 - De l’indexation qui doit suivre celles des rémunérations
 - Inscrire les musiques actuelles dans la mise en œuvre des accords non marchands en veillant à l’équilibre l’évolution des conditions de travail et la création d’emplois supplémentaires. Mise en place d’un texte qui permettrait de prendre le secteur des musiques actuelles en compte dans le cadre des accords du non-marchands et du décret sur l’emploi socioculturel
- Harmonisation des conditions de travail entre les commissions paritaires compétences (principalement les 304 et 329.02)
- Simplification administrative

3. SOUTENIR LES POLITIQUES DURABLES

- Principalement autour de 3 objectifs :
 - Lutte contre la précarité : pouvoir garantir des conditions de rémunération et des emplois de qualité (voir plus haut) et l'accès aux événements musicaux avec des dispositifs de tarifications particulières.
 - Egalité des genres : veiller à donner les moyens pour une application des barèmes et des conditions de travail équivalentes et à l'égalité des chances face à l'emploi
 - Transition écologique et mobilité : mettre en place des aides et des incitants concrets en matière de transition écologique en particulier dans le domaine des transports en commun (voir aussi région) pour faciliter l'accès aux lieux de concerts

4. RENFORCER LE LIEN ENTRE LE MILIEU SCOLAIRE ET LES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES

- Sensibiliser les écoles et le corps enseignant :
- Informer les écoles et le corps enseignants de l'existence d'un réseau de salle de concerts professionnel disponible pour les visites scolaires.
 - Prendre en compte le coût réel de la production d'un concert dans le cadre d'une collaboration avec les écoles. Eviter les concerts gratuits et soutenir des prix bas démocratiques pour le public scolaire.
- Reconnaissance de cursus spécifiques aux musiques actuelles (voir aussi formations continues dans les régions).

5. Coordonner les **POLITIQUES AUDIOVISUELLES**, en particulier avec la RTBF, avec le secteur musical pour garantir davantage de visibilité des événements musicaux, de présence sur les scènes et les festivals, en particulier les festivals de "niche".

6. MISE EN PLACE D'UN CADASTRE FIABLE POUR UNE CONCERTATION COLLABORATIVE

- Prise en compte des données récoltées par Court-Circuit pour estimer la réalité économique et les besoins du secteur

- Prise en compte de l'expertise de Court-Circuit pour mettre son savoir-faire à disposition du secteur musical.

AU NIVEAU DE LA WALLONIE

1. MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES AIDES À LA CRÉATION L'EMPLOI POUR LE SECTEUR

- Consolider les APE existants. Créer de nouveaux emplois du même type
- Financer la formation continue et les stages en entreprise rémunérés via l'ONEM pour toutes les fonctions (principalement techniques et administratives)
- Soutenir l'entrepreneuriat dans le secteur musical

2. RECONNAISSANCE DES MUSIQUES ACTUELLES AU NIVEAU DE LA RÉGION

- Reconnaître les lieux de musiques actuelles comme des lieux de valorisation du patrimoine, attractif au niveau touristique et vecteur du développement économique
- Reconnaître les lieux de musiques actuelles comme des lieux d'expérimentation des nouvelles technologies numériques
 - ▶ numérique responsable
- Pour l'environnement (cfr Wallonie-Demain)
- Reconnaître Court-Circuit comme interlocuteur pour les questions relatives aux lieux de concerts
- Intégrer la Wallonie dans le contrat de filière des musiques actuelles

AU NIVEAU DE BRUXELLES

1. MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES AIDES À LA CRÉATION D'EMPLOIS POUR LE SECTEUR

- Maintenir les subventions ACS pour les opérateurs qui en bénéficient
- Financer des programmes de formations continues et des stages en entreprise rémunérés via Actiris pour les métiers du secteur musical



- Soutenir les initiatives entrepreneuriales dans le secteur musical

2. RECONNAISSANCE DES MUSIQUES ACTUELLES AU NIVEAU DE LA RÉGION

- Reconnaître les lieux de musiques actuelles comme des lieux de valorisation du patrimoine, attractif au niveau touristique et vecteur du développement économique
- Prise en compte du contrat de filière des musiques actuelles.
- Soutenir l'innovation technologique et la digitalisation responsable dans un contexte de développement d'organisations de concerts.

AU NIVEAU DU FÉDÉRAL

1. PRENDRE EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL DANS LE MILIEU MUSICAL DANS LES POLITIQUES DE L'EMPLOI

- Garantir la présence de personnes travaillant dans des lieux de concerts dans la commission du travail des arts et dans les concertations autour de la plateforme WITA du côté des employeurs.
- Suivi de la nouvelle plateforme IAA en conformité avec les attentes et les réalités du secteur live en FWB.

2. VEILLER À UNE POLITIQUE FISCALE JUSTE INTÉGRANT LE SECTEUR DE LA CRÉATION ET DE LA DIFFUSION MUSICALE

- Etendre le Tax shelter au secteur musical (► enveloppe création)
- Créer un pot commun via le streaming ou la billetterie pour financer le secteur musical (cfr CNM)
- Concertation entre les différents niveaux de pouvoir quand une décision impacte les opérateurs, en prenant en compte la surcharge administrative existante.

AU NIVEAU DES PROVINCES

- Développer les soutiens Art & Vie dans toutes les Provinces
- Développer les services de prêt de matériel de qualité gratuit pour le secteur associatif.

AU NIVEAU DES VILLES ET COMMUNES

- Stimuler les villes la mise en place d'appels à projets en concertation avec les secteur
- Mise à disposition de lieux de qualité équipés pour les associations organisatrices de concerts

AU NIVEAU EUROPÉEN

1. DÉVELOPPER LA CIRCULATION DES ARTISTES EN EUROPE

Stimuler la circulation européenne des artistes, la diversité artistique et financer salles de concert pour compenser une partie du risque financier lié à l'octroi d'une scène à des artistes européens moins connus, par le biais de stratégies de coopération et de réservation collaborative dans les salles de concert ou en développant de nouvelles structures permettant de rentabiliser l'investissement du secteur de base.

2. DÉVELOPPER DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES ADAPTÉES AU SECTEUR DE LA MUSIQUE LIVE

Créer des incitatifs pour diffuser les outils existants et aligner les stratégies dans différents pays européens afin de réduire l'empreinte carbone des salles de concert et leur impact sur l'environnement, tout en étant socialement juste et économiquement viable.

3. DÉVELOPPER DE NOUVELLES STRATÉGIES D'AUDIENCE

Soutenir les initiatives de renforcement de la communauté, les programmes de développement du public et les projets qui attirent les jeunes ou favorisent les échanges intergénérationnels grâce à l'apprentissage par les pairs transfrontaliers ou à des stratégies conjointes.

4. RENFORCER LES RESSOURCES HUMAINES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES SALLES DE CONCERT

Aides aux organisations à investir dans leur propre personnel, à attirer et à embaucher de nouvelles personnes, à donner accès à des programmes de formation adaptés, à générer plus de diversité au sein de la main-d'œuvre et du leadership et à obtenir des conseils externes sur la manière de renforcer leurs organisations et leurs équipes.

5. ASSURER L'APPRENTISSAGE ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ENTRE LES SALLES DE CONCERT

Stimuler les associations de salles de concert, des ateliers et des formations conjoints, ou diffuseront des outils ou des programmes existants qui peuvent être appliqués aux salles dans toute l'Europe, ou promouvoir des programmes de mentorat et de professionnalisation où le personnel et les équipes des salles de concert se rencontrent, échangent des connaissances et des relations communes.

CONTACT :

David DEHARD

Coordinateur

david@courtcircuit.be

0471/51.12.83

www.court-circuit.be

EN 2022, COURT-CIRCUIT, C'ÉTAIT :

- Une **soixantaine de structures** qui emploient **plus de 150 personnes.**
- Près de **2000 événements par an**
- Une moyenne annuelle de **4000 concerts**

LES MEMBRES DE COURT-CIRCUIT EN 2022 :

About it Mons • Alter Schlachthof • An Vert (L) • Apérohit • Aquilone (L) • Aralunaires (Les) • Arc-en-Musique • Atelier 210 • Atelier Rock • Austral Boreal • Bear Rock • Beauraing Is Not Dead • Belvédère • Bluebird • BRASS - Centre Culturel de Forest • Bucolique • Buda BXL • Café Central • Centre culturel de Chênée • Centre culturel René Magritte • Collectif Mental • Durbuy Rock Festival • Ecoutez-Voir asbl • Eden - Centre culturel de Charleroi • Eklektik Guys • Entrepôt (L) • Eristic Fuel • Ferme du Biéreau (La) • Fifty Lab • FrancoFaune • Glaïeuls Paradise • Hangar (Le) • Inkipit • JauneOrange • Jazz Station • KulturA. • Lac (Le) • LaSemo • Magasin4 • Mark It Zero • Micro Festival • mOtown Concert • Nectar • Open Music Jazz Club • PopKatari • Que des Paroles en l'Air • Range Life • Recyclart • Reflektor • Rideau Rouge (Le) • Rockerill • Salon (Le) • Super Fourchette • Tricoterie (La) • Un Peu • Vecteur (Le) • Ward'in Rock • Water Moulin • Ways Around • Zik-Zak